

Plogoff: réceptionnés le matin les dossiers d'enquête brûlés l'après-midi

PLOGOFF. – Les 3,500 kilos du volumineux dossier préparé par E.D.F. pour l'enquête publique sur la centrale de Plogoff n'ont guère séjourné longtemps hier dans les màiries du Cap-Sizun, Réceptionnés en millieu de matinée à Plogoff et Primelin, les documents ont été livrés aux flammes en début d'après-midi sur la place de la mairie de Plogoff, en présence d'une centaine de personnes

au pied du mât où, quelques minutes auparavant, le drapeau tricolore aurmonté d'un drapeau breton avait été hissé.

Au clocher de l'église paroissiale a aussi retenti Au clocher de l'église paroissaire à duc le tocsin pendant une bonne demi-heure. Les deux autres mairies concernées par l'enquête, Cléder et Goullen, ont, pour leur part, étie plus expéditives

encore le matin, puisque les dossiers ont été pure-ment et simplement refusés par les maires.

A Plogoff, le maire a été alerté à 8 h 45 de l'envoi des dossiers par un coup de téléphone de la gendarmerie de Quimper. « Je faisals ma toillette, les gendarmes voulaient venir tout de sulte, l'el demándé de me laisser quand même le temps de me préparer ».

Un blocus

Un blocus total

T. LE DIOURON

Réception sans signature



Plogoff: le blocus

DUEST - FRANCE 34/04/80



Barricades en Ieu, gen-darmes mobiles par ceu-taines, pluie de grenades lacrymogènes contre des manifestants calmes mais particulièrement déterminés : la nuit de mercredi à jeudi à été la plus chaude de l'histoi-re de Plogoff. Mais ce n'est que par la force que la préfecture du Finis-tère et EDF ont obtenu que l'enquête d'utilité publique sur le projet de centrale nucléaire soit ouverte et les « mairies annexes. « smenées sur le territoire de la commune:

ce qu'ils pensent de la France aujourd'hui. Mais le barrage le plus important se construit sur le pont du Loch à l'autre bout de Plogoff, la encore tout près d'une plage et à la limite de la commune de Primelin. Buses en béton, vieilles bateuses récupérées dans desfermes, montagnes de pneus et de roches, et la encore un entrelacs inextricable de ces cables d'acier qui ne manquent pas à Plogoff: ca sont des prous et de chalut réputées pour leur résistance à toute épreuve et achetites pour l'occasion. Sous une pluie battante mélée d'embruns, ayant enfils cirés et bottes, les insurgés rejoints par des militants anti-nucléaires de la région s'activent. Quelques-uns donnent discrètement des ordres, l'ambiance est bourde, tendue. On ne plaisante pas. Dans le garage d'une maison voisine un café réconfortant réchauffe les plus rafraichis: ils sont au moins 250 au pont de Loch à attendre de piel ferme qu'on veuille venir les déloger...

Peu après minuit des
"informateurs - apprennent que les gendarmes
arriveront à trois heures. C'est finalement à trois heures cinquante que, de
Primelin, on voit s'élever
une fucée rouge lancée par
des guetteurs, puis très vite
les lumières d'un convoi...
Quelques minutes plus
tard, des phares puissants,
trouent la nuit à moins de
trois cents mètres.

La direction E.D.F. à Tours : « Construire une centrale en Bretagne est techniquement inéluctable »



PLOGOFF: Écoles, mairies, commerces fermés

L'OUVERTURE de l'enquête d'utilité publique en vue de la construction d'une centrale nucléaire à Plogott (Finistère) a été marquée par des affrontements sérieux entre les forces de l'ordre et les manifestants antinucléaires. On compte une douzaine de blessés légers (voir le compte rendu cl-dessous). A noter qu'hier 22 personnes ont consigné leurs observations sur les registres d'enquête publique.

A QUIMPER, des lycéens et lycéennes en grève, au nombre de 2000 seton les organisaleurs, ont défilé dans les rues. Les manifestants ont perturbé la circulation devant le centre d'E.D.F. de Ouimper. A Douarnenez, on a compté 400 manifestants, alors que plus de 3 000 personnes s'étaient réndues dans l'après-mid à Plogotf.

A BREST, les 38 manifestants, dont 36 étudiants, qui avaient occupé pendant une heure hercredi les

locaux d'E.D.F., ont été relâchés après une nuit de

locaux d'E.D.F., ont été relâchés après une nuit de garde à vue.

LA PRÉFECTURE DU FINISTÈRE a justifié, jeudi matin, dans un communiqué, l'intervention de la gendamerje à Plogoff, en déclarant que « le bon dérou-lement de l'enquête d'utilité publique était indispensable à l'exercice de la liberté d'information et dé/la liberté d'expression ».

De son côté, Mme Jacq, député P.S. du Finistère (Morlaix), a interpellé jeud le rinistère de l'Intérieur à propos « des graves incidents survenus à Plogoff ». Elle a souligné que, sous le prétoxie d'une enquête d'utilité publique, « la région de Plogoff » été transformée en véritable camp retranché ». Elle à demandé à M. Bonnet » quelles meures al entend prender repidement pour retirer les forces de l'ordre et rétablir le celme dans la région ».

UNE NUIT DES BARRICADES ET PLUSIEURS MILLIERS DE MANIFESTANTS

der février

Echos...

La dernière heure

7 h 40 jeudi matin sur la route qui mène de Quimper au Cap. Rien à signaler ou presque Juste une camionnette de gendarmes stationnée au carrefour qui mène à Pont-Croix, peu avant Plouhinec. Dehors, il fait une nuit noire et venteuse. La volture oscille sous les coups de boutoir de la tempête. Rien non plus dans la traversée d'Audierne étrangement calme. Pas une enseigne alturnée au desseus des magasins obstinément clos et étil-

3 000 personnes à la manifestation de Plogoff

Harcèlement, peinture, grenades, cailloux La dangereuse escalade à Plogoff

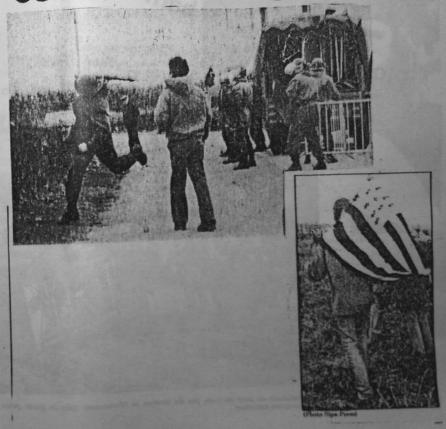
Granadas át calllaire

Toute la journee, le narcelement le alins été la règle autour des mairles annèxes à St-Yves. A 17 h, à l'heure de la farmeture, le comité de vigilance dépassalt largement les cent personnés. Dertière un car de gendarmes, les mairles ont pu se dégager. Alors que le dernier car des gendarmes s'apprâtait ful aussi à partir, des pots de yaourt emplis de piellure jaune et rouge se sont absitus sur la tôte et les vitres grillagés. Cets allait être le départ de brefs, mais vits échanges. Se repliant à reculons, les gendarmes procédaient à un tir de grenades lacrymogènes pour maintenir à distance les manifestants. Il s'en est

suhi une pluie de projectiles arrachés au talus de pierres bordanla route. Des pierres qui se sont abattues dans un bruit sourd sur les fourgons ou boucilers des gendames ainsi que sur quelques voltures en stationnement.

Une réaction spontanée. Les gendarmes mobiles qui s'apirétalent à monter dans les derniers véhicules furent attaqués à coup de sacs en plastique pleins de peinture de rouge, blanche. Ils en furent atteints. Les gens également, par les éclaboussures. Les gendarmes surpris, lancèrent pour se dégager des grenades lacrymogènes à la main et quelques uns montalent sur les marches du calvaire, rétuglés derrière leurs boucliers. Riposte immédiate, curleuse. Mais à coups de caillioux, grosses pierres cette fois. Le combat, car c'en était un, dura une dizaine de minuter autour de Saint-Yves. Les carrosaeries furent touchées.

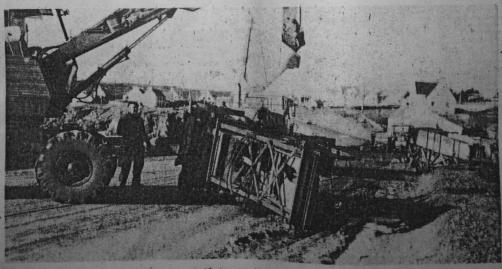
La situation devint de plus en plus tendue. Hier soir, on a



Plogoff après les barricades

Out-france
2.02.80.





Le déblaiement du pont du Loch, par les services de l'Équipement bloc de granit; galets, pneus, buse et même trois ancienne moissonneuses-battouses

Saint-Yves: les mairies annexes sous pression



On est en guerre

Jean-Marie Kerloch, le maire, lui vient d'arriver maintenant, Les maires de Cléden et de Goulien aussi II est 11 h 30 à peu près

tes canniques se sont us cans la chapelle. La litanie des quoilbets a repris dehors. Les manilestants se font plus nombreux. Plus nerveux aussi. Un grain. On sabrite un peu L'écláricie, « on est en guerre, s'exclame devant les caméras d'Antenne 2 le maire de Plogoff. Avec notre seul courage, nous wrons tenu tôte aux



Le berger de Plogoff, Alain-Pierre Condette débarque avec amour ul agneau pour le porter dans la bergerie

LES DEUX ASPECTS

le houveau ---

l'ancien ---

-4

PLOGOFF

Seize blessés dont quinze gendarmes après de nouveaux incidents

PLOGOFF: une détermination farouche

PLOGOFF. – Depuls une « nuit des barricades » particulièrement flouvementée, le 31 janvier, la Pointe du raz et Plogoff vivent des journées et des nuits agitées. Une seule accalimie dans la tempête quotidienne : le manifestation de masse dimanche qui a rassemblé plus de 20 000 manifestants sur le site où est prévue l'installation d'une centrale nucléaire.

Aucun Incident notable ce

Mats, dès le lendemain, les opérations de harcèlement de la population locale, hostille à l'enquête d'utilité publique ouverte dans la bommune et dans deux communes volsines, ont repris. A Plogoff, elles se déroulent chaque jour selon le même scénario.

Tout au long de la journée, les Plogoffites (en majorité des femmes, la population active étant, dans as large majorité, composée de marins et de pécheurs) interpellent ou agressent verbalement les gendarmes mobiles chargés de la surveillance des deux camionnettes staflornées sur place et servant à l'enquête d'utilité puli-

A 17 heures, lors du départ des véhicules et des forces de police plerres et grenades lacrymogènes pleuvent. On a cru hier que, poul a première fois, tout alfait se passer dens la calme. Les gendarmes mobiles se retiraient fentement. Les manifestants se contentalent dapplaudit et de lancer des remarques kroniques. La présence dans leurs rangs des étus locaus et les consignes passées avaient sans douts suffi à donner un four pacifique à le manifestation. E apoudain, granades et plerres on commencor une nouvelle fois à vo let Cette tols encore les afronte ments ont été assez vils, l'éneres.

ment des forces de police, plus importantes que les jours passés, était évident.

Il faut dire que les gendarmes mobiles sont soumis de la part de la population de Plogoff et depuis maintenant une semaine, à un traitement psychologique auquel ils ne sont pas habitués.

gendarmerte (sopt escadions), sera maintenue et adaptée aux circonstances, l'objet demeurant qu'elles doivent permettre le respect de la tol, c'est-à-dire le libre exercice du droit à l'information et du droit à l'expression », a déclaré, jeudi dans nos colonnes, le préfet du Finistère.

Le maire de Plogoit, Jean-Marie Kerloch, nous à dit, de son côté, hier: « SI des événements graves se produisent à Plogoif, l'en rendrair responsables les Pouvoirs publics. Trop souvent, nous les evons alertés sur les dangers qu'il y avait à braquer le population locale. « Le maire a sussi qualité une nouvelle lois de « bi-

Sur place, la détermination farouche des Piogoffiles ne cesse d'étonner les observateurs. L'expliquer n'est guère simple, ni facile. Parmi les raisons diverses évoquées ici et lê, on peut retenir la fudesse de caractère d'une populetion habituée aux coups durs sur ses rochers du bout du monde. Il y a sussi l'oppósition générale du nucléaire, renforcée ici par le fait que la population locale, pour le vivre quotidiennement at le lire dans tous les déplients touristiques, sait qu'elle habite dans un

PARTI
solutior
que «
l'ordre
con do
te (...)
du poi
grammi
Condari
eutorita
mise er
formatio
que, qui
ce sur il
la Frand
solent ci
La résolu
sion, le
lutte me
de Plate

CAUX Di solidaire des opposants à une centrale nucléaire à Plogoff, « décision d'autant plus inacceptable qu'elle conduit à détruire définitivement l'un des plus beaux elles maritimes françale », rappelle que le M.R.G. a « depuis longtemps proposé une politique énergétique radicelement différents que cellé actuellement imposée aux Françale ».



PLOGOFF

Huit jours d'affrontements avec les forces de l'ordre (Lico page 5)

e scène de la vie quotidienne au Cap-Sizun : la e à face entre « Plogoffistes » et forces de l'ordre (Photo Noël GUIRIEC)

OUEST- FRANCE - 08/02/80



CAP
Plogoff: les affrontements avec les CRS continuent

La guerilla bretonne anti-nucléaire

Heurts à Plogoff :

onze blessés dont 10 gardes mobiles



FRANCE ... E.D.F ...

", Ne pas se tromper d'adversaire "

OF - 9.10.02.80

Trois personnes interpellées libérées hier soir

Un calllou dans la vitre





Ce qu'ils en pensent

Henri Cogan, conseiller général du Cap Sizun : « Je suis contre l'implantation à Plogoff mais pas contre le nucléaire en France » PLOGOFF. _ Le préfi de retrait des gendarm

PLOGOFF: Le préfet dit non à la demande de retrait des gendarmes mobiles et des mairies annexes

PLOGOFF. – Journée calme lundi, à Plogoff, où a débuté une deuxième semaine d'enquête d'utilité publique en vue de l'implantation d'une centrale nucléaire. Changement de décor toutelois pour les mairies annexes. Du caivaire Saint-Yves, les fourgonnettes ont, en effet, émigré à l'autre bout de la commune, sur un délaissé de route, dans un endroit plus stratégique, plus découvert que le quertier Saint-Yves qui offrait abris et munitions aux manifestants derrière ces murs de pierres séches. Maintien de la tactique du harcèlement psychologique chez les ma-

Plusieurs dizaines de personnés ont, en effet, stationné tout au long de la journée devant le dispositif et nourri, peu ou prou, l'inlassable litanie des quolibets et moqueries envers les gendarmes de faction. A 17 heures, à l'heuré du départ du convol, 500 personnes étaient massées, mais il n'y à ass eu d'incident.

Une délégation de Plogoif est allée dans l'après-midi remettre au préfet la pétition et les 1 376 signatures, plus des trois-querts de la population, réclamant le départ des forces de l'ordre et des mairies annexes, compte tenu de l'escalade de la violence et «avant qu'un acte irréparable ne se produise « (O.F. d'hier);

L'entrevue avec le préfet a tour-

né au dialogue de sourds, selon les trois membres de la délégation de Plogott. La réponse du préfet à été négative quant au retrait demandé en raison « de la réglémentation de la loi ». M. Jourdan déclarait, liter soir, qu'il avait reçu trois personnes sincèrement préoccupées par la situation existent à Plogotf.

OF - 12.02.80

Plogoff et la presse

Des tonalités différentes

Exception faite, peut-être, pour F.R. 3 (station régionale) et Anténne 2, la télévision a été d'une discrétion remarquable — et remarquée — à propos de l'importent rassemblement de dimanche à Plogoff. Plutôt discrètes, aussi, les stations de radio, péri-phériques ou non.

La presse écrite, par contre, consacre de larges colonnes à l'événement. Mais, bien entendu, la tonalité des articles diffère suivant que l'on ili » Le Figaro » ou « Libération », i » L'Humanifé ou » Le Mation ».

Dans ce dernier page entière lundi; « Plogoff, le comb communauté men

communauté menacés » Mardi - Le Matin - donnail la parole à E.D.F. (- La Bretagne dolt accepter sa part de nucléaire -) et, annoncait un article sur le plan Alter Breton « Alternative au plan êner, gétique officiel conçu pour la

Pas une ligne dans « L'Humanité » de lundi et de mardi sur la manifestation anti-pucifaire

Dans le billet quotidien du Monde « Bernard Chapuis constate de manière ironique que les 20 000 manifestants de Plogoff ne figurent pas dans les statistiques. « D'où pouvalent en effet aortir tous ces gens, poursuit-il, quand on batt que nos quetre grands pertis politiques sont globalement favorables à l'ânergie nucléaire et que les écologistes n'ont même pas pu obtenir un siège au parlement suropéen, du lati des dispositions électora-

Envoyé spécial du même journal, Michel Bole-Richard parie de la ferme détermination des caplates et des manifestants ».

Renaud Rosset, par contre, dans le Figaro évoque le « nombritisme » (sic) des habitants du Cap-Sizun qui ont conscience, affirme-1-il, de mener un combat d'arrère-garde : « ... La pointe du Raz est un peu le naz de id France. Piogoff no veut pas vofreus loin que le bout de ce nez ».

Yann Kermor, de « Libération »,
à suivi la « longue et calme procession » qui a gravi les pentes de
Feunten Aod. Pèlerin du « Pardon
de vitent mille bretons contre

l'outrage », il exprime sa surprise en ces termes : « Etonnant Piogoff qui mènera décidémment sa lutte anti-nucléaire en dehora des sentiers battus du militantisme traditionnel ».

Enfin, dans « La Croix », Chantal Meyzé évoque dans un même article « La nuit des barricades », l'importance inattendue de la manifestation, la détermination des femmes et interroge dans sa conclusion » La marche pacifique de dimanche n'aura-t-elle été qu'una brève trève avant de repartir, gonflée par ce auccès, vers de nouveeux combats ? ». « Beaucoup le pensalent dimanche soir », aloutal-t-elle

Côté hebdomadaires — du moins ceux qui paraissent en début de semaine — un article d'une soixantaine de lignes sur la
nuit du 31 dans - Le Nouvel Observateur - . Rien sur la manifestation de dimanche. Pour la simple
raison que ce numéro était déjà
édité, la remarque vaut aussi pour
"L'Express » dans lequel l'envoyée spéciale Sylvie O'Dy a
quand même consacré une page à
- Plogoff-sur-Atome - Un atome
qui n's pas encore fait la convute de l'Guest -

Pas une ligne, non plus, dans des hebdomadaires du marcrad comme « Minute » Mais » Le Ca nard Enchaîné », sous la plume de Bernard Thomas, consacre ur long article à « la pointe du Raz le bol ».

«Faut-II des centrales ? N'en laut-II pas ? s'interroge le contrère. Lè n'est pes le question. E.D.F. prend les citayens pour des veaux marins, elle paye sujourd'hut le coût de son mépris...»

«LA VIE » consacre quatre pages au nucléaire qui » peut être sussi un mauvals pari économique et industriel », écrit son étotorialiste, José de Brouker. Les envoyés spéciaux de «La Vie » à Plogoff ont vécu les demère événements du Cap, donnent la perle aux tenants et aux adversaires de la centrale : un reportage vivant, sans complaisance pour les uns ni pour les autres.

Plogoff: Le calme de l'incertitude

Lire en page 5



PLOGOFF. — Habitants et gendermes mobiles ont gardé leurs distances. Il est vrai que le nouvel emplacement des mairies annexes ne se prête plus aussi bien aux rapprochements qui étaient classiques



PLOGOFF. — Très peu de jets de pierre hier à 17 h, au départ

tileignamme

12.02.80



PLOGOFF. — Les mairies annexes sont désormais implantées à l'entrée de Plogoff. Ce qui oblige les gendarmes mobiles à se poster suprès de pancartes particulièrement hostiles à leur égard.

Plogoff: toujours l'affrontement de 17 h

Après les heurts quotidiens de la semaine passée, semaine au fil de laquelle la tension n'a cessé de monter de manière inquiétante, ces trois dernières journées ont paru traduire une stabilisation de l'action des gens de Plogoff, en lutte contre le projet d'implantation de centrale nucléaire. La violence paraît marquer le pas, même si les injures et invectives à l'égard des gendarmes mobiles gardant les mairiesannexes, n'ont pas cessé de fuser des rangs des manifestants.

Un poteau électrique en travers du chemin

La nuit de lundi à mardi a confirmé la tendance au calme, qui était apparue quel-ques heures auparavant, lors

de la manifestation de 17 heures, au moment du départ des mairies-annexes et des forces de l'ordre, chargées de les garder. Bien sûr, quelques visiteurs nocturhes ont tenn à marquer de leur passage le délaisse de la Croix de Trogor, nouvel emplacement retenu pour l'installation des fourgonnettes-mairies. Et les gendarmes en arrivant au petit matin vers 7 h, ont trouvé un » poteau électrique » en ciment, ainsi que quelques branchages, en travers du délaissé. Un coup de bulldozer a vite fait d'enlever ce barrage de fortune et, dès 8 h, gendarmes et mairies étaient en place.

Autre fait notable de la

Autre fait notable de la nuit : les panneaux de signali-sation indiquant des travaux de voirie à l'arrivée sur Plo-

goff, ont été déplacés de ma-nière pour le moins fantal-siste. Et puis l'on pouvait remarquer, au hasard des car-refours, quelques groupes de jeunes arrêter les voitures, pour demander aux conduc-leurs « ce qui se passait all-leurs » Apparemment, il s'agissait de nouveaux venus, à Plagoff.

Los Jaunes arrivent en nombre

Cette arrivée de Jeunes avait déjà commencé lundi. Elle n'a fait que s'amplifier hier, et l'aspect des « troupes» de manifestants avait sensiblement changé au moment du retrait des mairles-annexes. Les rangs des gens du pays n'ont pas cessé de grossir, au fil de l'après-inidi,

mais pas dans les mêmes proportions que ceux des jeunes.
Les jeunes se trouvaient en
première ligne, en tête d'une
foule de 400 personnes environ.
Ce sont d'ailleurs eux qui
ont lancé les premières pierres sur les gendarmes et ce,
dès 5 h moins 10. Et, au moment du départ, c'est une véritable grêle de cailloux qui
s'est abattue sur les forces de
l'ordre. Celles-ci, sensiblement plus importantes que la

Une facture de 1.000 F d'eau de Cologne

Pour effacer l'odeur du li-sier répandu l'autre jour à Plogoff, les gendarmes mo-biles ont dû utiliser l'eau de Cologne. Il y en avait à la pharmacie de Pont-Croix et la facture a été adressée à la préfecture : 1.000 F tout rond.

veille, se sont retirées dans un ordre parfait. A noter la rapi-dité du départ et la passivité des gendarmes qui n'ont pas répondu par des grenades la-crymogène.

200 habitants réclament au maire de Pont-Croix le départ des gendarmes mobiles

des gendarmes mobiles

Les déclarations du maire
de Pont-Croix, M. Bonthoneau, lors du dernier conseil
municipal, concernant la présence de gendarmes mobiles
au Petit Séminaire, n'ont pas
fait l'unantimité.

Deux cents habitants ont
même signé une lettre, dont
voici les passages essentiels:

« Invoquant votre âge, vous
abdiquez vos responsabilités

« Votre silence seralt res-senti par tous les Capistes comme une tacite adhésion à la présence de cet arsenal po-licier.

» Nous réclamons au maire et au conseil municipal de Pont-Croix le retrait immédiat des forces de police ».

télégramme 13.02.



les sont partie (Photo E. Le D

Accrochages à nouveau hier soir

PLOGOFF. – Après les marées ver-tes de lisier, la semaine passée, au cal-vaire St-Yves, c'est une mint-marée noire qui attendait, hier matin, les gendarmes mobiles dans leur nouveau décor de Tro-gor, à l'entrée de Plonoff.

Durant la nuit, des habitants de la commune ont, en effet, copieusement arrosé la chaussée du délaissé de chemin d'un mélange noirâtre, visqueux et nauséabond de coaltar et d'huile de vidange. Le coaltar est un produit à base

de goudron qui sert à protéger les coques des bateaux. Plusieurs tonnes de cailloux arrachés d'un muret de pierres sèches bordant la route ont aussi été arrosées et déposées sur la chaussée.

les jours se suivent et se ressemblent

La nuit de mercredi à jeudi a peut-être été un peu plus agitée, du fait de l'intervention des gendarmes, à la suite de l'attaque de la maison de M. Yven. La journée d'hier, par contre, a été un tout petit peu plus calme. Si tant est que l'on puisse estimer le calme au nombre des grenades lacrymogènes.

ridete au scénario scrupu-leusement observé depuis le début de la semaine, l'action nocturne s'est limitée au dépôt de gravats, morceaux de po-teaux électriques, pavés et divers débris, sur le délaissé de voirie de La Croix-Trogor.

e voirie de La Croix-Trogor.

Deux nouveautés toutefois : saindoux a remplacé le gouron; les ronciers protégeant ancienne portion de chaussée nt disparu en quelques coups e faucille.

A actions de routine réponest de routine : le buildozer du
etit matin a dégagé bien vite le place, pour permettre aux
nairies annexes de s'installer l'heure.

Rien de nouveau non plus lans la pluie de cailloux, pro-etés à la main ou au lance-derres, qui a salué le départ les camionnettes-mairies et les forces de l'ordre. Même



17 h. : les mairies-annexes s'en vont, protégées par les forces (Photo Eugène Le Droff),

intensité que la veille et mêmes cibles privilégiées : les gendarmes. Ces derniers, par contre, ont réussi à se re-

plier avec une remarquable rapidité. D'allleurs, ils n'ont tiré cette fois que trois grena-des lacrymogènes, au lieu de

la quinzaine de la veille. Bref une messe comme on en a dé-sormals l'habitude du côté de Plogoff.



es gendarmes mobiles ont dù avoir recou ébiter les deux poteaux électriques

15.02.80

félégramme

_ 15

Le premier caillou a volé à 16 h 45, soit un bon quart d'heure avant l'heure légale du départ des mairies-annexes. Un quart d'heure c'était évidemment plus qu'il n'en fallait pour laisser au ton le temiss de monter dangereusement. On va voir que cela n'a pas manquè de se produire.

Mais 11 faut observer d'abord que ce vendredi à Plogoff avait été marqué, jusque-la, par un calme exemplaire. Après l'inévitable opération matinale de nettoyage par les mobiles » du sité de Trogor, les mairies-annexes étaient sur le délaissé de route dans leur position habituelle et sous la protection des uniformes. Toujours aussi peu fréquentées, certes. Et toujours entourées de ce lot régulièrement renouvelé de citoyens de

la commune : des femmes es-sentiellement, qui se relaient pour que jamais on ne puisse croire que l'hostilité à l'en-quête d'utilité publique mollit.

Un peu plus tôt

Un peu plus tôt

Dans l'après-midi, les représentants du comité de défense
et des militants antinucléairés
avaient exposé aux journalistes un projet de « tro Breiz»
dont on détaille la teneur par
ailleurs. Bref, la situation
semblait être placée sous le
signe d'une sérénité réconfortante.

Et puis cette pierre a jaill,
un peu plus tôt que les jours
précédents, suivie aussitot de
beaucoup d'autres, plus où
moins grosses selon qu'elles
étaient lancées simplement à
la main ou plus vfolemment

projetées par ces lance-pierres qui sont devenus les armes (hélas pas seulement symboli-ques) de l'opposition antinu-cléaire.

Agressés si tôt et si fort, les gardes mobiles ne pouvaient pas recevoir les coups sans répliquer. Alors les grenades la-cymogènes ont commencé à éclater. Plus nombreuses, par la force des choses, Leur fumée âcre, irrespirable, réussissant avec un bonheur inégal à maintenir la foule à distance respectable.

Une hostilité locale raisonnée

Au premier rang du combat, côté assailtants, on n'a pas manqué de la vere la présence

de jeunes gens dont rien n'in-dique qu'ils appartiennent à la contestation locale. Ce sont eux qui ont durci la bataille.

Car l'hostilité locale semble plus raisonnée. Même lors-qu'elle s'exprime, comme ce-fut le cas hier, par l'attitude d'une femme qui a inspiré quelque frayeur à ses compa-triotes.

triotés.

Elle était postée sous le nez des gardes mobiles, invectivant avec force ses vis-à-vis. Lorsque le premier projectile est parti de la foule, les gardes ont voulu écarter cette importune. Elle n'entendait pas obéir docilement aux injonctions. Son poing est venu s'écraser avec violence sur une visière en plexiglas. Et, malgré les tentatives énergi-

ques des hommes, cette femme, solidement accrochée à un véhicule, a tenu bon pen-dant toute la bajaille.

L'alfrontement qui se dérou-lait par ailleurs à duré une bonne vingtaine de minutes, marqué par un niveau de vio-lences qui n'avait sans doute encore jamais été atteint à Plogoff depuis l'ouverture de l'enquête d'utilité publique.

Hier, en fin d'après-midi, on a revu dans le ciel la couleur vive des fusées de détresse ha-bituellement utilisées par les marins. Et on a entendu à frois reprises au moins le coup de tonnerre inquiétant des gre-nades offensives.



er fang du combat, anis, on n'a pas m.

Regalin Ole Violence à 73 h.

_16'

Mardi-Gras sans fête à Plogoff



15 h 30... C'était pour rire,

Le cœur n'était pas à la fête hier, à Plogoff, même el, pour la première fois, je aisie et l'imagination ont teinté d'humour le rendez-vous des manifestants. Vers 16 h, un défilé de déguisés s'est formé derrière les porteurs d'une maquette antrale nucléaire. Celle-ci a ensuite été brûlée devant les mairies annoxes.

20/02/80 TELE GRAMME



17 h... pour du vrai

PLOGOFF: On a creusé des tranchées

PLOGOFF. — Hier, on en était à mi-parcours des six semaines de l'enquête d'utilité publique. Comme d'habitude on a échangé à 17 h des cailloux contre des grenades lacrymogènes. Le nombre des manifestants — comme celui des forces de l'ordre — ne semble pas avoir diminué, cependant l'intensité de la - bataille - était sans commune mesure avec ce qu'on a connu ces derniers jours.

ont été employées — dans le nuit de mercred à jeudi — au creusement de tranchées à chaque extrémité du délaisé du chemin où stationnent les mairies annexes mobiles dans la journée. Au fond de ces tranchées, on a coulé du ciment et scellé des tessons de bouteilles. Le maculée de usée. Les ries » ont pui per leur place lin.

La fédération du P.C.F. du Sud-Finistère : « Oui au nucléaire

Plogoff à mi-parcours

OF _ 22.02.10



PLOGOFF. — Hier soir, on était très exactement à mi-percours, en Cap-Sizun, dans l'enquête d'utilité publique entamée le 31 janvier dernier pour l'implantation d'une centrale à Plogoff. C'est peut-être la raison pour laquelle la journée s'est déroutée sans grand incident ainsi que le départ des mairies annexes, à 17 h. Il y a eu, blen sûr, la traditionnelle pluie de cailloux à laquelle les gendames mobiles ont riposté par des lirs de grenades lacrymogènes. Rien à voir cependant avec l'intensité des accrochages des derniers jours. Le nombre des manifestants

faut.

La bataille du harcèlement des forces de l'ordre, elle aussi, se poursuit. Dans la nuit de mercredi à
jeudi, cé sont deux tranchées qui
ploche per des anti-nucléaires locaux à chaque extrémité du délaissé de chemin où stationnent les mairies
annexes dans la lournée. Au fond da

encore plus de monde et toujours le calme

Vendredi, 16 h 53. L'explosion sourde et puissante d'un cocktail molotov retentit dans un roncler. Et l'on se dit que ce vendredi à Plogoff pourrait ressembler aux trois précédents; que le départ des mairies-annexes pourrait être marqué par ces regains relatifs de violence, qui caractérisent depuis l'ouverture de l'en-quête d'utilité publique, les fins de semaine dans le Cap-Sizun.

« Gendarmes mobiles parachutistes »

Le signal est donné, mais la bataille, heureusement, ne prendra pas la dimension dra-matique redoutée.

Une voiée de grenades la-crymogènes répond à un envoi de pierres. Les gardes s'avan-cent au coude à coude vers la population, qui recule. Ils

scandent leur assaut. Le vent renvole sur eux les gaz lacry-mogènes qu'ils ont libérés. Ét, pendant que ces escarmouches se déroulent, le long cortège des camions encadrant les mairles s'éloigne.

17 h 97. Une nouvelle explosion clot l'incident, « Grenades offensives « disent les gens de Plogoff. « Grenades lacrymogènes à effet instantané » cortigeront sans doute les gendarmes mobiles, puisqu'ils le font à chaque occasion.

La journée est terminée. Vendredi plutôt calme donc, observera-t-on. En notant toutefois que des deux, côtés, on semble s'efforcer de ne pas commettre le geste provocateur. Ce peste qui risquerait de faire degénérer en combat, une hostilité dont il faut bien admettre qu'elle reste intacte, mais froide.

OF- 23.02 80

248 vielteure dans les mairiesannexes et à la préfecture

et à la préfecture

Commencée le 31 janvier, l'enquête d'utilité publique à Plogoff se terminera le 14 mars. Au soir du 21 février, qui marquait exactement la int-parcours, on avait enregistré dans les mairies-annexes 248 visiteurs et 51 observations. Le détail se répartit de la façon suivante : Plogoff : 27 visites, 4 observations; Goulien : 70 visites, 14 observations, Primelin : 26 visites, 8 observations, Cléden-Cap-Sizun : 44 visites, 11 observations, préfecture : 81 visites et 14 observations, Ajoitons que 21 lettres ont été adressées à la commission d'enquête.

- POUR SOUTENIR CLET ANSQUER, qui sera jugé le mercredi 27 février, in C.F.D.T. appelle les sym-pathisants à se rassembler autour du comité de défense de Plogoff ce jour-là, à 14 h, à l'ancien champ de foire de Quimper.
- ROGER GARAUDY l'ex-dirigeant du Parti commu-niste, qui a manifesté ces jours derniers son intention de présenter sa candidature aux élections présidentiel-les, se rendra à Plogoff le vendredi 7 mars, à l'occa-sion d'un voyage qu'il doit effectuer en Bretagne et qui le conduira notamment à Quimper (le 5 mars) et à Lorient (le 6).
- Lorient (le 6).

 LA C.S.C.V. (Confédération syndicale du cadre de vie), solidaire du combut des habitants de Plogoff, démonce dans un communiqué la prolifération des centrales nucléaires qui pourrait être évitée en faisant cesser les gaspillages secrétés par in société industrielle.

 La C.S.C.V. estime que la récupération systématique des déchets et le dévelopement des énergles renouvelables auraient pu permettre un autre choix.

• Une erreur s'est glissée dans l'article concernant l'Interrogatoire de Mile Philponneau au commissa-riat de Quimper. Il failait lire « tordant le bras » et non pas « mordant le bras ».

Hier après-midi la principale batalile du combat de Plogoff a été livrée non pas en pays capiste mels à Quimper. Le jugement en flagrant délit de Clet Ansquer, arrêté la semaine dernière et accusé d'avoir participé aux violences accompagnent chaque jour le départ des mairies annexes, était, en effet, l'occasion d'un grand moment de la lutte antinucléaire.



Une manifestation à deux visages

Le mouvement de solidarité avec Clet Ansquer a rassemblé hier dans les rues de Quimper environ 3.000 manifestants, principalement des jeunes. Un important service d'ordre composé de C.R.S. avait été mis en place en différents points de la ville. Il n'y a pas eu d'affrontement pendant le déflié, les responsables ayant lout fait pour prévenir les heurts: des appels au calme avaient été lancés et l'itinéraire du déflié évitait d'all-leurs les bâtiments protégés par la police.



Le défilé dans les rues de Quimper ; trois mille personnes dans le calme.

Plogoff:

OF _ 29.02.80

guerre d'usure pas de routine

DOUR avoir une idée de Plogoff, hier, le plus simple est sans doute de se reporter à l'une de nos précédentes éditions. Rien de nouveau en effet n'a marqué ce jeudi, strictement conforme aux journées considérées connume normales depuis le début de l'enquête d'utilité publique. L'activité nocturne, avec barrages et dépois d'ordures aux emplacements des mairies-annexes et la maillestation de 17 h , avec jets de pierres et de grenades lacrymogènes, auront respecté la tradition établie depuis le début du mois. L'on peut cepend et de la camionnette mair e de Cléden qui, chassée de son parking par le marché mensuel, s'est retrouvée sur l'aire de stationnement de la vrale mairie.

D'autre part, le site de la mairie-annèxe de Primelin a été l'objet, au cours de la nuit, d'une première « préparation de terrain » : des branchages enchevêtrés encombraient la place de l'Egilse. Dernier fait marquant : lá diminution du nombre de manifestants (2 à 300) et de gendarmes.

Le train-train quotidien

Bref, la lutte du Cap contre le projet d'implanta-tion de centrale nucléaire resté fidèle au scénario. Peut-on pour autant affir-mer qu'elle s'enlise dans l'habitude, qu'elle se fige dans la tradition? Assuré-ment non. Le combat des gens de Plogoff s'apparente plus à la guerre d'usure qu'à l'escarmouche de routine. Les Capistes sont biten déci-dés à répétér inlassablement.

et par tous les moyens leur refus du nucléaire. Et si les moyens ne changent pas, la détermination non plus. Blen qu'occasionnellement occul-tée par le combat contre les gendarmes et des épisodes Judiclaires, comme le procès de Clet Ansquer, l'op-position à la construction de

goff.

Un train-train quotidien
sans plus ni sans moins ; s'il
y a pas d'escalade de la
violence, il n'y a pas non
plus de « désescalade ».

Alain Le Bloas

Blessée mercredi à Quimper 91/02 lors d'une charge de C.R.S. Mme André porte plainte

ont chargé, elle discutait avec un commissaire. La jeune/ l'enime affirme avoir reçu des l' l'eups de pieds et de matratuge dans les jaribles et súr la téle. Treize points de sultre ont été nécessaires pour soigner ses piales. Après avoir été soignée elle est retournée chez elle, vers 21 h.. Personne n'avait alerté son mari, alors qu'elle avait de-mandé aux policers de le faire. C'est pour cela qu'elle porte plainte.

Plogoff: la guerre d'usure

Plogoff: onze interpellations



Plogoff ne s'anime guère que vers le milieu de l'après-midi. Par vagues successives, jeunes et moins jeunes se ha-tent vers la croix de Trogor. Combien étaient-ils vendredi? Probablement 5 à 600. Rien he laissait prévoir des affronte-ments, et en notre for inté-rieur, nous pensions candide-ment que la fin de l'office serait aussi calme que la veille.

Brusquement, vers 16 h 55, alors que lout était palsible, mais que les camions des gardes mobiles ronflaient déjà, un cocktail Molotov tomba juste derrière un des véhicules des forces de l'ordre.

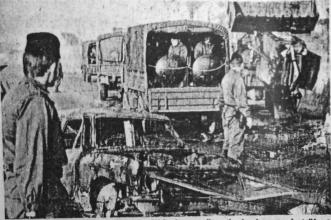
ments hier à Piogoff en milleu 10 personnes se sont heurtées aux manifestants ont été interpellés. éfendu par les femmes de Piogoff ar les gardes mobiles. (Photo E. LE DROFF)



Réapparition des barrages

tilegramme

03.03.80



Plogoff: neuf anti nucléaires en justice

EUDI prochain à Quimper, neuf opposants à la centrale nucléaire de Plogoff passeront en justice. C'est le premier bilan d'un début de week-end houleux, au cap Sizun, dans le Finistère. Un premier, car la tension monte dans la petite commune de la baie des Trépassés, à peine calmée par la journée dominicale, la seule de la semaine où les « mairies annexes » et les dossiers de l'enquête publique pour la Téntrale ne font pas leur apparition quotidienne. C'est que rien ne va plus à Plogoff.

Cocktails Molotov contre grenades lacrymogènes, injures contre charges policières : l'enquête se déroule dans un climat

de guérilla. Dans la nuit de vendredi à samedi, juste après un violent accrochage avec les forces de l'ordre, les manifestants, qui depuis près de cinq ans s'opposent à l'implantation d'une centrale, ont un peu partout sur les routes du cap dressé des barricades et samedi matin cinq cents Plogoffites, jeunes et vieux, attendaient de pied ferme les gendarmes mobiles et leurs mairies. La deuxième nuit des barricades de Plogoff; la première s'était déroulée le 30 janvier, au moment de l'ouverlure de l'enquête. Le village ne veut pas de la centrale : il ledit de plus en plus haut, de plus en plus fort devant des forces de l'ordre de plus en plus nerveuses. Et, dans le Finistère, désormals, tout le monde redoute l'issue du combat.

Le combat de Plogoff "k Haltin

RENADES lacrymogènes, barricades, jets de pierres, cocktails Molotov, hélicoptère tournant à faible altitude, camions toutes sirènes hurlantes prenant à revers quelque quatre cents manifestants, onze interpellations, une quinzaine de blessés, dont quatre gendarmes mobiles, telle est la relation faite — discrètement — par la presse après les violents affrontements qui se sont déroulés vendredi et samedi derniers à Plogoff. Si des événements identiques avaient eu lieu dans un arrondissement de Paris, il est probable que l'ensemble des médias andiovisuels auraient vibré tout le week-end au rythme de ces incidents. En la circonstance, il nes 'agit que d'un cap fort lointain perdu dans cette Bretagne profonde que connaît mal une majorité de Français et qu'ignore l'establishment de la capitale... Il est dès lors singulier que le procureur de Quimper, en audience des flagrants délits, ait pu évoquer « le parti pris de la presse dans cette affaire ». De quelle presse parlajt-il ?

l'ENJEU, on le sait, est l'installation d'une centrale nucléaire sur la commune de Plogoff. Le gouvernement, en raison des difficultés d'approvisionnement de centrales nucléaires. Nous avons ici, à plusieurs reprises, expirimé notre opinion sur ce choix, qui nous paraît réaliste. Est-ce à dire pour autant que le pouvoir doive imposer par la force la construction d'une centrale dès lors que ses techniciens se sont déterminés sur un site ? On relèvera également qu'il y a quelques semaines une enquête du Nouvel Économiste — un hebdonadaire qu'on ne saurait taxer d'irresponsable et de gauchiste — secoua le ministère de l'Industrie et son patron, André Giraud. Il ressortait de cet article qu'au-delà du débat passionnel — les « pro » contre les « antinucléaires » — le pays n'était pas à l'abri d'un autre risque : tout simplement que nos usines ne marchent pas ! Pgut-être sommes-nous, effet, en train de nous agiter autour des « cathédrales de l'an 2000 », lesquelles ne rendront jamais grâce au dieu nucléaire... Et si nos résponsables maîtrisaient l'atome comme Raymond Barre maîtrise les prix ? Une question qui laisse réveur.

L faudrait peut-être que le pouvoir marque, ici comme ail-leurs, plus de modestie et moins d'arrogance. Moins de mépris aussi pour les habitants de la pointe du Razz Que des étus socialistes et giscardiens aient éprouvé samedi le be-soin d'aller ensemble exposer leurs inquiétudes au préfet de Quimper, voilà en tout cas un signe qui ne devrait tromper per-sonne sur la gravité de la situation dans le Finistère-Sud. La tension est grande à Plogoff et elle s'appuie sur des hommes et des femmes qui mênent un combat culturel autant qu'anti-nucléaire. Le gouvernement ne veut pas le comprendre. On voit mal comment il pourra renouer un dialogue avec une po-pulation qui a de plus en plus le sentiment de résister, non à une « politique énergétique », mais à une provocation.



"felégnamme"

en attendant le procès

0F.

Un réquisitoire sévère
Dans un réquisitoire sévère,
le procureur à condamné l'attitude des manifestants de
Plogoff : « Cette affaire dure

-84.02.80.

Huit manifestants maintenus en détention

Sept nouvelles interpellations dans la nuit

UN DÉPART SANS HISTOIRES DES FORCES DE POLICE

PLOGOFF. – La population de Plogoff commentait, hier matin, avec une certaine passion, les événements survenus sur place et dans les communes des environs avent le lever du jour; l'arrestation à leur domicille de sept Capis-

Vers 6 h, hier, des forces de police ont encerclé plusieurs villages de Pont-Croix, Cléden-Cap-Sizun, Plogoff, Goullen et Beuzes Cap Sizun.

Ensulte, avec le concours d'un officier de police judiciaire, des fouilles ont été entreprises dans des domiciles, suivies d'arrestations. Sept personnes au total ont été interpellées: Daniel Donnard (CAden-Dan-Sizun), son frère Al.

Derf (Pont-Croix), Jean-Yves Colin (Plogoff), Jean Pérénez (Goulien) et trois frères Mens, de Kervigoudoy, en Beuzec-Cap-Sizun

Selon des informations recueililles sur place, un ilen serait établi entre ces arrestations et le passage à tabléc, le week-end dernier, dans un dancing de Pont-Croix, d'un gendarme mobile hospitalisé

A Plogoff, on s'est naturellement étonné de la manière dont ces arrestations ont été opérées de nuit, après une fouille systémalique des domiciles des interpetlés (chez certains d'entre eux, on a trouvé un fusil de chasse...) avec un déploiement de forcés assez important « A qui le tour demain ? », interrogeait une représentante du comité de délen-

A 17 h, à Trégor, le départ des gendarmes mobiles et des mairies annexes s'est déroulé dans ur caime tout à fait inhabituel. L'héll-coptère survoiait la scène de très haut. Les manifestants se trouvaient très près des forces de poilce. Il n'y a pes au le moindre jet de grenades lacrymogènes ou de pierres.

En regagnant le bourg, les gens de Plogoff s'interrogealent surfout sur l'attitude à adopter, demein, jeudi, à Quimper, au moment du procès des personnes interpellées la semaine demière à Plogoff



Lundi soir, à Saint-Guénolé, pour empêcher les camions d'avancer, un manifestant s'est allongé divant le convol, sous les roues du véhicule de tête.

Perquisition ?

A Plomeur, des témolgnages contradictoires

PONT-L'ABBÉ. – Un manifestant de Saint-Guénolé, M. Robert Cléach, artisan menuisier à Pen-An-Henn », route de Treffia-

«Ce mardi matin à 5 heures, huit gendarmas sont vonus perquisitionner chez moi. Quatre d'entre eux, pistole-mircilleur au poing, sont restés à l'extérieur, face eux s'enétres de le facade de ma maleon. Les autres ont foullié parlout chez moi, y compris dans la chambre de mon fils, âgé de 3 ans, qui heureusament ne s'est pas réveillé. On aveit, en effet, vu la veille à Piogofi, dans ma volture, Jean-Yves Coille, l'un des hommes qui ont été interpollés dans le courant de la même nuit. Les gendarmes n'ont dit qu'ils n'avalent pas besoin de mandat de perquisition et lle sont revenus cet aprèsmidi, voulant me faite signer un papier sur leque était la sorti ne se trouvent chez moi ni armes, ni M. Collin. »

Nous avons interroge hier soir les gendarmes, qui ont déclaré : « Il ne s'est rien passé ce matin chez M. Cléach. »

M. RAYMOND-PIERRE NE-VEU (8 bis, rué A.-de-Mussel, Quimper): «Le Cap sers si nécessaire pacifié au lanceflemme parce que les frencsmaçons connaissent les classiques du catholicisme...»

LES SECTIONS DU FINIS-FERE DE LA LIQUE DES DROITS DE L'HOMME - s'indignent des méthodes utilisées lors de l'interpellation de Marie-Laurence Philipponnesu se souhaltent que « tout l'éclaircissement soil apporté sur cette affaire ». 05.03.80

Violences jusqu'au palais de justice de Quimper

Le procès de neuf Plogoffites jugés i hier par le tribunal de Quimper a pris, en lin d'après-midi, un ton insi-tendu. Le procureur de la République tendu. Le procureur de la République s'estimant outragé par M° Choucq, avocat, a demandé une suspension d'audience. Le public qui assisteit au procès est alors sorti sur les marches du palais et à invectivé les C.R.S. Ceux-ci ont alors chargé jusqu'à l'intérieur du palais de Justice, dans la salle d'audience. Dans les rues de la ville, ensulte, les forces de police ont pour-suivi les manifiestants, créant des scènes de panique. Pour outrage à manisnes de pánique. Pour outrage à magis-trat le tribunal à suspendu Mª Choucq pour dix jours, renvoyé le procès au 17 mars et maintenu les inculpés en dé-tention.

Photo ci-contre : dans quelques secondes, les forces de l'ordre vont charger les manifestants qui s'étalent massés sur les marches du pelais de Justice.

(Photo Noël Guirlec)

(Lire page 6)



Un proces marathon ponctué d'incidents

- L'audience est reportée au 17 mars
- Les inculpés restent dé-
- M° Choucg suspendu pour dix jours

JOURNÉE CHAUDE HIER

A QUIMPER

QUIMPER. – Avec neuf ac-cusés jugés en audience de flagrant délit hier après-midi, on s'attendait à un procès-marathon, mais tout de même... commencé à 15 h dentene... commence à 15 h de-vant un tribunal présidé par M. Bonnardeau, ce procès avait à peine épuisé à 18 h le premier volet (l'audition des témoins de l'accusation) de la premiè-

re affaire.

Il faut savoir en effet que d'une part conparaissaient les six personnes interpellées lors de la râfle policière du vendredi 29 février (Clet Carval, Yves. Carval, Philippe Quéré, Vincent pergolizi, Philippe Donnart et Bernard Guyader, le seul prévenu libre) et que, d'autre part étalent poursuivies trols autres personnes prises lors de la nuit des barricades du 1^{er} mars (Pascale Boubour, Jean-Pierre Kergoat et Alain

Jean-Pierre Kergoat et Alain Le Lagadec).

A la suite de tout cele et après l'audition de très nom-breux témoins à décharge, étaient prévus un réquisitoire global du procureur, M. Cons-tant, et les plaidoiries de Me Riou, Me Choucq et Me Mi-

C'est devant une salle archi-comble que s'ouvrirent les débats, le commissaire Gourain ayant leis-sé entrer de l'extérieur sans filtra-ge aucun autant de spectateurs que pouvait en contenir la salle d'assises requise pour la circons-tance.

(Vincent Pergolizzi); « Quand les C.R.S. ont chargé, je me suis lait geuler » (Philippe Donnari); « J'aj été chopé, je suis là » (Philippe Quéré). Seul Yves Carvai reconnait avoir « Jeté des callicux à travers la fumée des lacrymogènes ».

nes ».
Le président : « Dans quelle direction ? »
Le prévenu : « Pas dens celle
des manifestants, blen sûr l »
Le président : « Pourquol ? «
Yves Carval, tendu et très ému ;
« Pour défendre la cause, mon
aagne-paln ».

«Pour défendre la cause, mon-gagne-paln ».

Un peu plus tard, pour expii-quer son arrestation par les gen-darmes, il dit : « Il en yenalt de tous les bords. C'étati une fuil. Tout le monde était pris de pani-

tous les bords. C'était une fuite. Tout le monde éteit pris de panique ».

A un moment le procureur sort un plan des lleux qu'il dépose sur le bureau du tribunal. Commence alors un premier concillabule de vingt minutes entre le président, ses assesseurs, Philippe Le Quéré et les trois avocats. Dans la salie on ş'impatiente. Notamment sur le banc de la presse où l'on s'étonne de ces apartés alors que l'audience est publique.

16 h 15: le défilé des témoins à charge commence enfin.
C'est en termes précis que le capitaine Le Teno, embarqué le 29 février en tant qu'observateur dans l'hélicoptère de la gendarmerie, décrit l'opération sul parle de « crète militaire », de « glacis nord », d'une vallée où étalent regroupés des forces de l'ordre prêtes à Intervenir, d'un champ apparemment délimité d'avance comme étant celu de la « râlie », des sommations d'usage, etc. Un rapport minuté pour lequel il s'al-de ide notes que Me Choucq lu lemande de déposer entre les mains du président Bonnardeau.

Une succession de conciliabules

- Duest- France 07/03/80 -

bule. C'en est trop pour la défense. Me Mignard, au nom de ses confrères, déposé des conclusions : « Ce qui se passe est à la fois réconfortent et ennuyeur. Réconfortant car celà témoigne de l'application du tribunal de comprendre. Ennuyeux car una sudience doit être publique. In les passes est et la procédure cholsie qui est en causse celle du flagrant délit qui est, donc celle du flagrant délit qui est, donc et le cas présent, « viciée, meuvalon et mois celle du flagrant délit qui est, donc et le cas présent, « viciée, meuvalon et le cas présent, et le control de la cas présent et le cas présents, et le control de la cas présent et le ce procédure cholsie est perfettement file. Pourquoi veut-on rejeter mon plan ? Perce qu'il est génant ? », rétorque le Procureur. Commentaire de Me Choucq : « Gênant de par se dimension, oui ». Daux minutes plus tars, le tribunal a tranché : l'audience reprend dans les mêmes formes qu'upuparaunt. Et l'on voit cette scère quasi surréaliste : les vingit journalistes monter vers le bureau du président et se pencher à leur tour sur le fameux plan, au milleu des neut accusés, de leurs défenseurs, du procureur et de quels ques curieux venus du public.

Les témoins de l'accusation surpris ensemble

ensemble

A 17 h 10, le défilé des témoins à charge recommence. Plusieurs fois le gendarme Burin évoque le raitssage « dont lui et ses collègues avaient été chargés. Le gendarme Simon préère, lui, parler d'une « masilon d'eller récupérer les meneurs d'une manifestation ». Tous deux affirment reconnaître un porteur de fronde ou un lanceur de ceilloux dans tel ou tel prévénu, ce que nient en bloc ceux-cl.

Survient alors l'incident le plus violent. Mª Choucq sort de la salle sulvi de l'huissier-audiencier. Un peu plus tard, il est de retout dans le prétoire et accuse)



20 h 30 : les manifestants se sont assis sur les allées de Locmaria. Les CR.S. ont tenté, en vain, de les mettre debout...

** Dans la selle des témoins, l'al dent, il n'y a ni cotère, ni heine plerre à Progott ». Héponses en en nous. Mells du chegrin à la majorité négalives. vue de ce qui se pesse ici à préméditée » de la part des forconstant : « Voltà une action concertée ».

Enfin le témoignage de cette femme de 70 ans.

« Ce n'est pas possible... »

nique cela e été si rapide qu'on n'a pu rien comprendre ».

« Je suis traumetisé pour le reste de mes jours. Les camions arrivérent à une vilesse folle. J'ai vu un jeune, le dos nu, le matraque tombalt dessus. C'était horrible, l'aspère na plus voir une horreur pareille à Piogoff ».

Et puis.

Sachez monsieur le prési-

Outrage à magistrat

Outrage à magistrat
Incident grave, à l'issue de l'audition des témoins de la défense.
Le procureur de la République
donne lecture de deux lettres de
personnes s'étant trouvées sur
ies lieux ce même soir. L'un des
témoignage est signé M. Le Bras.
— Je veux prouver par là, qu'il
n'y a pas eu violences, dit le
procureur M. Le Bras, en effet,
après avoir été contrôlé avalt été
relaché ».
M° Choucq : « Je ne veux pascroire qu'un lien de parenté en-



voir dans le fait que M. Le Bras

ati été relaché ».

Le proçureur » c'est un outrage à magistrat, je demande l'intervention du batonnier, une audience et une sanction discipiinaire immédiates ».

La suspension de l'audience
en cours était toute aussi immédiate.

Un avocat jugé sur-le-champ pour outrage à magistrat

Incident grave à la fin de l'audition des témoins de la défense, alors que le procureur avait achevé la lecture de deux lettres. Les auteurs de celles-ci affirmant avoir été contrôlées, puls relàchées par les gendarmes, ne faisant état d'aucune violence.

M° Choucq intervient alors, s'Jose croire que ce n'est pas le llen de parenté de l'un des auteurs avec un membre du parquet qui lui a valu cette mise en liberté », provoquant une violente réaction du procureur qui s'exclament : « C'est un outrege à magistrat ». Une suspension de séance d'une heure et demile, et au cours de l'aquelle une violente charge de police dispersa à coups de crosses et de matraques, les manifestants massés devant le palais, en poursuivant même jusqu'à l'in-

térieur du bâtiment où le public avait repris les slogans de l'extérieur (La suspension s'achevait sur la décision du tribunal de juger, M° Choucq, du barreau de Nantes, en audience de flagrant délit.

grant délit.

Après cinq minutes de délibéré, M° Choucq à été condamné à 10 jours de suspension.

M° Choucq a été défendu par m° Ignard, M° Le Bihan et le bâtonhier Le Thos.

La totelité des avocats ont manifesté leur colère dans les couloirs. Ensuite, symboliquement, plusieurs d'entre eux sont entrés en robe dans le prétoire.

- O.F. 07103/80

Grève demain des avocats de Morlalx

ocat de Plogoff erdit de défense "Liberation 09 103180

AFFAIRE CHOUCO Les avocats de Rennes appellent leurs confrères de l'Ouest à se réunir lundi bour manifester

LA SUSPENSION de dix jours infligée, en audience de flagrant délit à Quimper, à M° Choucq, défenseur des manifestants de Pio-goff, continue à susciter les réactions des avocats.

A Rennes, le conseil de l'Ordre des avocats a condamné, à son tour, l'emploi « pour le moins Irré-fléch! (...) d'une procédure inusitée devant les juridictions de droit commun ». Parailèlement, les avocats rennels, réunis en intersyndicale, ont invité leurs confrères de l'Ouest à venir, lundi pro-chain, manifester dans l'enceinte

O.F. 11103180



ochages entre manifestants et CRS n'ét abords du Palais de Justice de Quimpe

OCCUPATION

Quimper: la violence arbitraire

Plogoff la provocation centraliste

- 28

- O. F. 07/03/80 **Violences** jusque dans le palais

QUIMPER. – La fronde des géns de Plogoff hier matin dans les rues de Quimper, sous les feriètres du préfet, aux portes du palais de justice ou même dans la cour de l'évêché n'avait même dans la cour de l'évêché n'avail rien d'une récréation, même si la manifestation prenaît des allures bonenfant. Et de cette journée chargée en événéments (le long procès de l'après-midi, de la solrée, et même de la nuit, la manifestation et les includents de 18 heures) c'est sans doute cette mârche symbolique des tièris de

de justice de Quimper

Plogoff, brandissant tous un lancepierres et demandant la prison, qui
restera l'expression dérisoire et tragique d'un combat inégal, incompris par
ceux qui ne le vivent pas, sans autre
issue apparent que la raison du pire
fort.

Dans les rues de Quimper, les
passant regardaient intrigués les géns
de Plogoff.
Dans l'après-midl, énviron 2 500
maniféstants entouraient le palais de
justice.



En fin de soirée, vers 20 h, plu-sieurs affrontements sérieux, suivirent la charge de la police à l'intérieur du palais de justice, où pleuvaient sur qui se trouvait là, les matraques des C.R.S.

En réponse: des jets de plerres et un sit-in allée de Locmaria. Pendant ce temps-là, se dérou'ait dans une amblance angoissante le procès des interpellés, truffé de nombreux inci-dents. Charge de police

à l'intérieur du palais

sant devant le tribunal de Quimpel Les Plogoffites étaient venus avec des frondes accrochées à leur cou pour soutenir leurs compatrioles con

29

Quimper : le procès de Plogoff provoque de vifs incidents

L'un des avocats de la défense est suspendu pour dix jours . L'affaire est renvoyée au 17 mars

Une salle comble, un palais de justice en état de siège, CRS d'un côté, manifestants de l'autre : le tribunal cor rectionnel de Quimper (Finistère) où comparaissaient en flagrant délit neuf personnes arrêtées lors des incidents qui s'étaient déroulés dans la ville le 29 février dernier, a vécu hier une journée tout à fait inhabituelle. Au cœur de cette Journée, bien sûr, Plogoff, dont pas mai d'habitants avalent fait le déplacement. De multiples incidents de procédure, dont le dernier conduirs à une suspension d'audience : en effet Me Choucq, un des avocats de la défense, insinuant qu'un parent d'un magistrat de Nantes interpellé à Plogoff à la même manifestation que les prévenus avait été relaché, le procureur demande que ces propos fassent l'objet d'une sanction disciplinaire. M' Choucq est alors condamné à dix jours de suspension, tandis que l'affaire est renvoyée au 17 mars.

De notre envoyé spécial à Quimper

UDE journée pour le président Bonardeau ! Juger en flagrant délit Juger en flagrant délit neuf prévenus, accusés « d'actions concertée à force ouverte, de violences, voies de faits et destructions », avec dans ses dyssiers des rapports de gendarmes mobiles, deux lance-pierres et un morceau d'ardoise, ce n'est déjà pas si simple. Quand, en plus, il faut juger dans une ambiance fiévreuse comme celle qui

faut juger dans une ambiance fiévreuse comme celle qui régnait hier à Quimper, cela ne facilite pas les choses... ½ Sur les neuf prévenus, le président en a d'abord regroupé six. Ceux qui avaient été arrêtés le 29 février en fin d'après-midi, au cours d'affrontements relativement violents — mais avant la « nuit des barricades ». Yves et Clet Carval, vingt et cinquantecinq ans, ainsi que Philippe Donnard, dix-huit ans, sont accusés d'avoir utilisé des

lance-pierres contre les gen-darmes mobiles. Seul Yves l'ai eu l'impression que l'a-Carval reconnaît avoir lancé vais été repéré et choisi par les Carval reconnaît avoir lancé des pierres — les autres nient « Dans quelle direction ? », interroge le président. « Pas celle des manifestànis, pardi ! », répond le prévenu, hilare. Avant d'admettre qu'il a bien utilisé une fronde, celle dustement dont le président se demande si elle n'appartient pas au jeune Donnard, puis- qu'on l'a retrouvée à ses pieds. De toute façon, les policiers n'ont retrouvé que été lancé, ne serait sans doute deux frondes : ou il en manque une, ou il y a un prévenu

Vais été repéré et choisi par les écndarmes mobiles », expliciers mobiles », expliciers n'out grestaits, par deux ans, un écologiste niçois venu soutenir la lutle des Plogoffiens. Le tribunal l'intertoge alors, sur ce qu'il avait dans sa poche : « Une ardoi- conviction se révèle être, en effet, un malheureux petit bout d'ardoise qui, s'il avait let lancé, ne serait sans doute deux frondes : ou il en manque une, ou il y a un prévenu



« Nous sommes tous coupables... » C'est ce qu'ont voulu dire les femmes de Plogoff en brandissant des frondes devant la préfecture de Quimper, hier après-midi

toge alors, sur ce qu'il avait dans sa poche : « Une ardoise, je les ramasse pour les collectionner. » La pièce à conviction se révèlé être, en effet, un malheureux petit bout d'ardoise qui, s'il avait été lancé, ne serait sans doute pas allé bien loin.

Philinne Quéré vingt et un

deux frondes: ou il en manque une, ou il y a un prévenu de trop.

Les quatre autres prévenus, cux, n'avaient pas de lance-pierres et nient avoir lancé des projectiles. Simplement, ils etaient présents lors des affontements. « Il était impossible de s'en aller après les sommations. Nous étions tomatique de la commation de la commation de la commatique de la comm

Dans la soirée, l'ambiance se détériore brusquement à l'intérieur comme à l'extérieur du tribunal. On bascule presque dans le drame. Vers 20 heures, les premiers incidents éclatent à l'extérieur, à propos, sombletii, d'une barrière déplacée: tirs de grenades facrymogènes; les policiers avancént au pas derrière leurs molopompes qui arrosent les cent au pas derrière leugs mo-topompes qui arrosent les quais. En une demi-helpre de, petits affrontements, la foule finit par se disperser. Mais il reste toujours quelques cen-taines de manifestants groupés de l'autre côté de l'O-det. Ceux qui se trouvent sur les marches du Palais sont chargés brièvement, mais bru-talement.

A l'intérieur, l'audience est brutalement suspendue par M° Choucq, dans un dessein

compréhensible et qui peut sel'] ramener à cette seule ques-tion : les arrestations de Plo goff ont-elles été opérées en toute sérénité ? Ms. Choucq, donc, s'exclame à propo-d'un homme arrêté à Plo d'un homme artêté à Plo-goff: « Je ne veux pas croire qu'un lien de parenté entre M. Lebraz el un membre du ministère public ait joué en quoi que ce soit dans le fait qu'il ait été relâché. » Le pro-cureur Constant bondit et, rouge de colère, hurle à l'ou-trage à magistrat.

L'audience est donc suspendue. Elle reprend deux
heures plus tard, M° Choucq
est défendu par le bâtonnier
en exercice M° Thos, et un ancien bâtonnier, M° Lebihan,
et son confrère M° Mignard.
Malgré leur talent, et « les
bruits de bottes désagréables », M° Choucq, du

barreau de Nantes, est con-damné à dix jours de suspen-sion. Cette décision extraordi-naire n'avait pas été prise de-puis quinze ans. D'habitude, ces affaires sont réglées au sein même du barreau. Bien évidemment, sans sa pièce centrale, la défense ne peut plus exercer. Elle demande donc le renvoi de l'affaire à dix jours au moins, pour que M* Choucq puisse plaider, mais introduit tout de même une demande pour que les prévenus soient remis en li-berté. Le procureur Constant



Plogoff: l'enquête des commissaires notables



Heurts violents à Pont-l'Abbé

O.F. 141031807

Violent accrochage lundi soir à Pont-l'Abbé



Les enquêteurs de Plogoff: «couillons ou polichinelles?» (Les 13/03/80

PLOGOFF. — Une cinquantaine de personnes se rassemblaient, hier, à partir de 16 h, près de l'église de Goullen, pour accompagner jusqu'au lieu ou station de la mairie annexe un cercueil en placoplàtre, sur lequel était inscrit : « Cl-git Goullen Irradié ».

était inscrit : « Cl-git Goulien Irradié ».

Dans le cortège, des temmes portant le mantelet de deuil du Cap Sizun elle « jibilinen », colife de deuil du pays. En tête, une grahde croix de bols, avec la mention : « Enquête mascarade » et une gerbe de camélias et de lierre.

Sur le parcours, les manifestants ont chanté le Requiem sous la direction d'un maître de chant aux allures de curé de campagne. La route était barrée per un cordon de gendarmes mobiles, à une centaine de mêtres du cimetière le cercueil a alors été déposé à terre et les manifestants ont entonné avec beaucoup de voix et de conviction un cantique à sainte Anne. On a entendu ensuite dans un talkie-walkie accroché au dos d'un gendarme une voix interroger : « Alors, les voltures, on les laisse passer maintenent ou quol ? », Un cantique en breton, puis la prêre universelle « pour les gardes mobiles fatigués au bout de aix semaines dans le Cap Sizun et pour les blessés ».

Encore un cantique et une nouvelle invocation, catte fois » pour le grand blessé qui se trouve actuellement à Brest ». (Il s'agit du garde mobile passé l'autre jour à tabac).

*L'officiant » a évoqué l'iprestissement de " t'égise locale il y a 70 ans par des soldate.

garde mobile passé l'autre jour à tabac).

L'officiant » a évoqué l'investissement de l'église locale il y a 70 ans par des soldats, avant d'entonner le Da felz hoh tadou koz. Les manifestants ont insisté à plusteurs reprises pour se rendre jusqu'à la hajirie annexe et rencontrer le commissalig-enquêteur Allouis ;

Nos intentions sont pacifiques, nous n'avons pas un callou dans fes poches I ». Mais is n'ont pas obtenu satisfaction, pas plus que, un peu plus tard, le maire, M. Jean Coader, qui intervenatt dans le même sens. Ils ont encore chanté le Libera, puis un chant à la gloire de saint Goullen, le patron de la paroisse.

Le champ de bataille

A Plogoff, pendant ce temps, le départ des ies annexes était loin d'être pacifique qu'il donnait fleu à nouveau à des échauf-és particulièrement vives entre manifes-s, 1 000 à 1 200 et forces de l'ordre. Califoux crépitant avec un bruit sec contra boucliers ou casques des gendarmes mo-s, quelques bouteilles explosives enflam-it le bitume, nuege de lacrymogène ense-sent littéralement le village de Trogor, ne lant derrière que youx rougis par les gaz oussottements crachoteux... Depuis six şe-nes que les accrochages se déroulent se-

DU VENT SUR LE CAP...

Les gaz lacrymogènes de la gendarmerie font retour vers l'envoyeur



ion ce scénario, presque immueble, on com-mence à y être habitué... Hier soir, jourefois, ils ont à nouveau pris une tournure plus vive en reison du vent qui s'est fait l'inattendu... allé des manifestants en faisant retour à l'envoyeur des gaz lacrymogè-nes.

Trois blessés légers

- Ovest. France -13/03/80

(Photo Paul BILHEUX)

Union sacrée du Mouvement vert autour des défenseurs de Plogoff



Près de 50 000 manifestants antinucléaires à la pointe du Raz

Samedi, à Paris, plusieurs milliers de personnes ont défilé pour exprimer leur solidarité



A Paris, samedi, des affrontements ont éclaté entre des manifestants anti-nucléaires et les forces de l'ordre. Cinq personnes ont été blessées

-34



nour les aneuf de Ti pour les «neuf de Plogoff»

QUIMPER. — C'est vers 19 h, que les heurts violents ont commencé. — Ne tapez pes » crièrent quelques gradés mais les C.R.S. ont levé ta matraque quand même et souvent gratuitement sous nos yeux.

Un homme, les bras en croix, a reçu une grenade en pleine figure. Il s'est écroulé sur la chaussée que balsyait les canons à eau. D'autres personnes, dans le coin de la rué du Palais, bras levés, se sont faits copleusement matraquer. Des journalistes et un technicien d'Antenne 2. M. Alain Rault, ont également été motestés et blessés.

ont également été molestés et blessés.

'Lannir Le Disloquer, membre du P.S.U. de Pont-l'Abbé, a été rosséé « A tot Disloquer tu vea voir fir afton viul à c'tié un gendariné quelques Instants auparavant.

Un journaliste du C.F.J. (Centre de formation des journalistes) de Paris, M. Priestley, a été blessé à la têté » par une matraque » nous a-t-il précisé.

M. Christian Le Corre, électin-len, 31 ans, habitant Penhars, à du être d'urgence hospitalisé.

Les heurts devant le palais de justice oht duré quelques minutes seulement.

Déjà l'après-hild avait été émaillé de plusieurs incidents dévant le palais de justice, alors que sur les allées de Locmaria les queique 400 personnes présentes, à 15 heures, allaient vite atteindre 5 à 61000 manifestants.

A 15 heures, une pancarte s'étalle aliée de Locmaria : » Dégagez pour toujours, ce sere mieux pour tout le monde ». Puis suivent slogans (« C.R.S. au mézout», «Libérez nes camerades»), Et chansons.

A 16 heures, 2 000 manifestants, à 17 h 3000 scandent:

» Libérez les otages ».

17 h 30: un incident sérieux.

Une femme s'accroche aux grilles





QUIMPER EN ÉTAT DE SIÈGE

Plusieurs blessés hier soir au cours de violents affrontements

QUIMPER ÉTAIT HIER EN ÉTAT DE SIÈGE QUIMPER ETAIT HIER EN ETAT DE SIEGE pour le proès des neul manifestants interpellés à Plogoff lors des incidents du début du mois Mille huit cents policiers quadrillaient la ville depuis le matin, filtraient les entrées du chef-lieu du Finjatère, contrôlaient véhicules et identilés. La circulation était interdite autour du palais de justice où moins de cent personnes ont été admises à suivre les débats, en majorité des avocals et journalistes. Cela n'a pas enpêché cinq mille manifestants de se grouper devant le palais de justice et d'attronter le service d'ordre.

d'affronter le service d'ordre. Affrontements très violents dont un premier bilan pouvait être dressé : cinq à dix blessés du côté des manifestants, parmi lesquels plusieurs journalistes.

Le blessé le plus gravernent atteint semble être / M. Christian Le Corre qui a reçu une granade lacrymogène en plein visage. Il a été hospitalisé.

L'assaut des forces de l'ordre a été bref, cer-tes, mais d'une violence inacceptable, même si cela répondalt, pour une part, aux jets de pierres lan-cées auparavant par les manifestants. Certains gar-des mobiles et C.R.S. agissant comme s'ils vou-laient régler leurs comptes. Ce qui est proprement inadmissible. Nous avons vu, pourtant, des grader leur crier : « Ne tapez pas, ne tapez pas ».

«Faites entrer les prévenus »...

Brassards et cartes de presse, convocations et laissez;
passer, feu vert » du commissaire de police... Pour franchir,
les barrières et le cordon de
C.R.S. ceinturant le palais de
justice de Quimper hier, il fallati jouer (pacifiquement) des
coudes et montrer » patte
blanche ». Un filtrage exceptionnel avait été mis en place.
L'ordre c'est l'ordre. et le 6
mars c'est tout proche.

13 h 30: une centaine de
manifestants sont déjà là,
stoïques sous le crachin qui
frampe les visages et enveloppe de son manteau gris les
hauteurs du Frugy, Jean-Marte
Kertoc'h est au rendez-vous,
mais cette fois, la plupart des
gens de Plogoff, du Cap Sizun
et d'ailleurs devront rester dehors. Dans la salle de la cour
d'assises les places sont bien
comptées. Seuls y seront admis, tout à l'heure, les journalistes, les avocats venus en
» observateurs » et trente personnes Il ne doit pas y avoir
de débordement : la salle des
pas perdus aussi grouile d'agents en fenue et de policiers
en civil...

13 h 40: dehors les mani-

14 h : la sonnerie, le tribunal

14 h : la sonnerie, le tribunal se met en place. Il y a des cœurs qui doivent baltre plug vite que d'habitude... * Faites entrer les prévenus ».

Il est 14 h 01, l'audience est ouverte. Sur les bords de l'Odet, le crachin tombe encore dru. Les poumons de la ville, eux, respirent mai (le palais de justice est situé dans le centre), les commerces les plus proches ont tiré feurs rideaux. Ce lundi, n'est pas au palais qui veut, c'est vrai, et n'entrent pas en ville tous les automobilistes qui le souhaitent.

Seuls, place de la Résistance, les bus blets des transports en commun côtoient les cars verts des C-R.S. et aux feux rouges, il n'y a pas de queues.

Ces centaines de policlers ont fait de Quimper une ville sous surveillance.

André CABON

André CABON

Les « neuf »

Counte les les contraines les contrai

O.F. 18/03/80

QUIMPER. — SI au procès on par-la beaucoup de liberté et de justice, dans la rue, une nouvelle fois, la violen-ce régna. Plogoff, décidément, déclen-che les passions tant dans le prétoiré que sur la chaussée.

M'est-ce pas entin M'est-ce pas M'e N'est-ce pas Mê

mes pas let pour masquer la vérité, mais pour la dire. Mais je sens, et que ça étonne peut-être, qu'ils sont déjà condamnés. »

Vollà pour l'amblance dans le palais de justice. Un palais de justice qui sent la poudré... et devant, une foule de jetines et de personnes âgées qui attend et é impatiente face à un cordon de C.R.S. qui ne bronche pas.

Quelques pierres, quelques boutellles de bière, quelques, tris de réprobations dévant de tels gestes. Puis le drame... Les tirs de grenaide, les scèries de matraquage, de poursuité, un canon à éau qui entre en action. Une ville de Culmper bouclée par un appareil policiér important. Entin, des blessés et des journalistes une nouvelle de materale.



- Ovest-F. 18/03/80 -

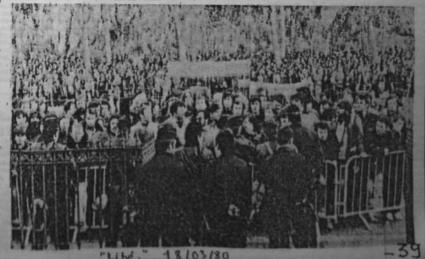
Le procès de Quimper

Celui des violences

sont les témoins de brutalités inqualitia-bles. Oh, certes, tout n'est pas blanc du côté des manifestants, loin s'en faut. Mais de là à user et abuser de la lorce, il y à un pas què les forces de l'ordre, franchissent allègrément, comme si el-les voulaient réglet des comptes. Le discours officiel resté pourtant identi-que à celul des préfillers jours. Il y a des entêtements qui se paient cher. Désormais, à Quintpér, sul n'ignore qu'entre les pouvoirs publics et la po-pulation, le fossé s'est encore creusé.

Cl Atain Rault, lechnicien à Antenne 2, il porté ptetité auprès du procureur de la République pour coups et blessurés volontaires.

Daniel YONNET.



Le procès : 2 h 45 de délibéré

LA LIBERTÉ HIER SOIR POUR TOUS Malgré huit condamnations / LES DÉTENUS

QUIMPER. — C'est sur le chapitré de la liberté d'accès au prêtoire que M° Choucq engage le fer en déposant d'entrée des conclusions:

« La publicité des débets est l'un des étéments fondamentaux de la justice, pour gerantir le contrôle du peuple au nom duquel vous avez à juger ». S'adressant au président : « Nous deméndons que l'accès au petals soit totalement libre. Vous seul avez ce pouvoir de l'ordonner ».

Réplique du procureur Constant : « Je pensé quant à moi que la publicité des débats est largement assurée. Donnez-moi acte que toutes les places sont prises ». Intervention de M° Leclerc, qui avait rejoint sur le banc de la défense ses trois confrères de la dernière fois, M° Riou, Choucq et Mignard.

Il parle de « carte d'invitation », de contrôles d'identité, de filtrage : « Actuellément ne peuvent entrer dans cette

salle que les gens qui mon-trent patte blenche. Les por-tes sont ouvertes, mais sur-le vide ». Le tribunal tranche alors par la volx du président alors par la volx du président Bonnardeau : « Pour des ral-sons de simple police de l'audience, il est impossible d'ouvrir les grilles du par-lais ». Ehbore deux ou trois passes d'armes sur le thème : « Donnez-moi acte de ceta », et le président interroge le pre-mier prévenu, Jean-Pierre Ker-qual.

mier préventi, Jean-Pierre Kergoat.

Le premier, d'une série de trois attrapés par un commando de gendarmes-parachutistes, lors de la nuilt des barricades du 19" mars. Les six autres «chopés» la veille au soir au moment d'une «messe» de 17 heures, né seront pas entendus pulsqu'ils l'avaient été le 6 mars, àvant l'interruption que l'on sait. Ils se contenteront d'assister en silence à l'audience, assis à cote à cote sur un banc.

Les plerres et le iteutenant Vighol

15 h 07 : le seu et unique témoin à charge, lé lleutenant parechultate Vigno, parètre dans le
prétoire. Il défane sa version de
Interpolatori dans leurs
poches ». M° Leclerc, ironique;
« Tiens, elles sont revenues ». Le
leutenant Vigno! « d'al jeté
les plerres qui étalent dans leurs
poches ». M° Leclerc, ironique;
« Tiens, elles sont revenues ». Le
leutenant Vigno! « d'al jeté des
plerres, je n'al pas dit foutes les
plerres, je n'al pas dit foutes les
plerres, je n'al pas dit foutes les
plerres, le n'al pas dit foutes les
plerres, le n'al pas dit foutes les
plerres, le n'al pas dit foutes les
plerres, l'al pas dit foutes les
plerres de la fouille-sécurité,
nouvel incident violent provoqué
par M° Leclerc qui s'étonne que
et étaits relevant du secret de l'enquéte. Alternativémient blanc et
empourpré, le procuteut Constant
retient à grand peine son irritation.
Comme le lleutenant vignot explique la méthode de close-complus de leutes ses
lacultés », M° Choucq l'interroge ;
« Est-ce cette méthode qui
alsas des hématomes à l'oel et
des traces dans le cou de JeanPlerre Kerpont ? ». On s'égare un

pau dans divarses constinantaine puis le président demande « Le groblème est de sevoir dui est responsable des violences ». Me Leclet Börditt, » Ah, le bonne question, M. le présient. Volta celle que nous poserons tors de notre piedolerle ». Il sjoute « Ceux-ci ont-ils été arrêtés parce qu'ils sel ivralent à des violences ou parce qu'ils coursient moins vite que les sutres ? ». Ce qu'il appelle » le délit de courses ».

Le lieutenant Vignol explique encore les hurlements que lui et ses hommes poussent en chargéant « pour se donner du cœur su ventre car ce n'est pas si àvident que çe ». Me Mignard l'interpelle : « Qui aveit donné l'orde d'arrêter ce jour-la et pas un sutre des ménifestants ? ». Il faut longuement insister pour qu'effin le gendarme-parachuliste déclars » « C'est une marge d'infiliative dont je dispose ». Ce qui, visiblement, ne satisfait pas du tout les défenseurs.

On ne bafoue pas impunément la sensibilité d'une population

M. Constant : « une minorité turbulente »

Pour M. Constant, ce qui s'est passé est imputable à une « minorité turbulente assistée d'un certain nombre d'individus de tous poils et de tous horizons », il note : « L'action violente ? Elle a été décidée par le maire et le comité de soutien de Plogoff. C'est révoltant », il s'enliamme en décochant au passage un coup de pied de l'âne aux médias : « Les

prétendues violences policières n'existent que dans l'imagination de gens qui ont perdu le sens commun ».

ne, Jean-Marie Kerloob se lève dans la salle et tente de prendre la parole. Le président le fait taire. Il est 16 h 47. La suspension d'audience va durer près d'une de mile-heure.

Me Riou: « réquisitoire absurde »

C'est Mª Riou qui, à 17 h 15, apostrophant le procureur pour ouvre le bal de la défense. En «sa singulière manière de pen-

Me Choucq: « Soyez des juges de paix »

Et de lancer : « Messleurs, ma-deme les juges, soyez les gar-diens de la liberté su nom de la Joi. N'admettez pas qu'elle solt balouée ».

Me Leclerc : « Croire à la justice »

ser que le nucléaire est le seule effaire du gouvernement ». En parlant de «réquisitoire insensé et absurdé : toujours plus de sévérité, toujours plus de répression ». En soulignant la loterie des poursuites ; « Pourquol ceux qui sent là et pas d'autres ? ». En faisairi au passage un inini-procès du nucléaire et de sa finibilité. En dénonçant à son tour la procédure de l'enquête d'utilité publique.

Compte-rendu d'audience Jean Théfaine André Cabon

Me Mignard: « Plogoff c'est un clin d'œil à l'histoire »

Eugène Coquet, le premier

LE VERDICT

de Plogoff en appel à Rennes : Jugement mercredi (Lire page 6)

condamné

CA N'ARRIVE QU'AUX AUTRES Y ह वृष्ट्र ज

OUR après jour, les combais s'enragent depuis un mois à la pointe du Rax, parmi les ajoncs aux fleurs jaunes qui bordent les murets de pierre. Jus-qu'où 7 Jusqu'aux morts ?

qu'où 7 Jusqu'aux morts?

LES FORCES EN PRESENCE: côté troupes d'occupation : 8 escadrons de gendarmes mobiles cantonnés à Pont-Croix, soit 600 professionnels supérieurement armés; plus ceux de Loctudy; plus 350 CR3 à peu près à Quimper; plus le Gènie milltaire, ses bennes, ses ballalozers, ses grues, ses tracteurs; plus les commandos de Ty Vougeret qui mancemprent es pur hasard à à deux pas; plus le pays cerné par des troupes diverses; plus, lenes-vous bleu, la super-troupe d'élite, la painte du fer de lance de l'armée française, les gendarmes-paras de Mont-de-Marsan venus prêter grenade forte à leurs copains, à peine rappliqués du Liboix. C'est, trop d'honneur, messieurs, que vous nous faites, l'a l'eux à lancé, Jean-Mart, Kerloch

Ils ont des chapeaux d'ions... 72 ans, maire de Plogoff Rajoulez des blipdes : l'aviation sous forme d'hélicoptères fournoyant comme des
bourdons. La marine : fai un l'autre jour une vedette
buire longuement des romas dans les eaux de Plogofftuire longuement des romas dans les eaux de Plogofftuire longuement farrible de renforts segle, l'armeatomique n'a pas encore été signale.

© EN FACE, une bourgade de 2.500 civils, vieillards et maurrissons compres Naults d'un maire sociatinant d'un départé : bland : le chraquisu Guermeur,
d'une forte unnorité comquiste, lis aut sanjours respecté l'ordre et lu do : passionnement sanjours respecté l'ardre et lu do : passionnement procéré lu dégapceratie lis n'avient jamais fait parler d'eux : sauf
pendant le Résistance. Ils sa pathysament automat hat
ils n'out pas lost à fait parin la maia.

Ecrard Thomás.

Bernard Thomas. (Sulte page 6)

ատորայարության արանդարի հարարարի հետաարար

(Sulto de la pegé 1)

• 1. ENIEU : deux camionnelles baptisées « mairies annexes » par le préfet. Elles contiennent les registres de « l'enquête d'utilité publique », indispensable selon le règlement pour que le dècret du même nom puisse être signé par le gouvernement. Les citoyens concernés sont censés y consigner leurs opinions. En fait, une foutaise. La décision a déjà été prise sans eux. A Flamanville, les trawaux de la centrale ont commencé avant la fin de l'enquête ; à Braud-Saint-Louis, où la population a joné le jeu, réunissant 30.000 signature nostites à la centrale, le décret a été adopté quand même. Les gens de Plogoff ont donc décidé de fermer leur mairie au mensonge et d'expulser les camionnettes du mépris. Car Giscard a juré en 1974 qu'auçuae centrale ne serait implantée sans l'accord du bon peuple.

centrale ne serail implantee saus the peuple.

POURQUOI AVOIR CHOISI PLOGOFF ? C'est évident. Il n'y a pas d'eau douce disponible à moins de 60 kilomètres, à Lemèzec, Or il en faudra 5.400 m3 par jour pour faire fonctionner la centrale, EDF se gargarise du « socte granitique » de la pointe du Raz : les spécialistes parlent plutôt de roche pourrie, pleine de failles et de trous. Les courants de la pointe du Raz ? Ils portent vers la lerre et nou vers le large ce qu'on leur confie ; on mangera du céstum et du cadmium à Donarnenez.

Reste vet argument massue, martelé du PC à la

leur confie : on mangera du cestum et qu caaminn de popurarenes.

Reste vet argument massne, martelé du PC à la majorile : la Brelagne doit produire l'électricité qu'elle consomme. Dans ces conditions, pourquoi ne pas priver de pain les régions qui ne produisent pas de ble?

Pourquoi ne pas interdire la voiture aux Français qui n'habitent pas Le Hapre ou Fos-sur-Mer?

QUI A CHOIST PLOGOFF? Un certain Tannegu Le Maréchal, hant dignitaire de l'EDF, chargé de délecter les sites nucleaires, a fourni la réponse dans le « New York Herald Tribune » poiet trois mois te 11 vous faut quelqu'un avec du nez, une personne qui soit capable de jeter un coup d'œil sur une parcelle



vierge de territoire et de dire carrément; on peut le faire lei 1 · Voilà. Le pij. D'hélico, il a aperça un bout de lande vierge. Il s'est renseigné; les Bretons du cru avalent voté Guermeur. C'était du tout cuit. Et, dès lors, en avant les troupes d'élile 1 De quoi ? Ils ne venlent pus des tons ? Qu'on leur donne des guons ! Ici intervient un autilateur professionnel déja cétèbre en Bretiagne; le provo de Carnac, Christian Honnel.

**QUELOUES PATES D'ARMES, 4 Loube du pasmier four d'enquêle, deux cents gendarmes armés jusqu'aux balles ont coincé sept hommes de Plogoff qui montraient leurs mains nues, dans la cour de la mairie. Tirez donc 1 · a lancé un civil. Posément, à trois mètres, un gendarme l'a falt : au bas-peutre. Le gendarme représentait la loi, Comme ceux qui, après avoir altrapé Clet Ansquer, le rebelle, gardien de prison à la retraite. Font altaché les bras en l'air, au pied d'un lit du petit séminaire de Pont-Oroix, refusant de

le détacher jusqu'à ce que ses moins deviennent notres et qu'il se torde de douleur, le laissant pisser dans son pantalon, Clet Ansquer l'a dit devant le tribunal. Le président a répondu que ce n'était pas son affaire et l'a condamné à un mois. Le parquet vient de faire appet à minima ? ce n'était pas asser.

Pauvres gendarmes t En plus, ça a soit ; ça va poire un coup en groupe, le soir, armé, bien sûr, après le bouloi, dans les bistrois de Pont-Groix. Beux coups, trois coups, pour se remettre de ceux de l'aprèsmidi. Et puis ça sort du bistroi pour étiminer. C'est ainsi qu'on se retrouve à l'hôpitul de Brest dans un fichu état. Le préjet Jourdan ne s'en vante pas.

QUE FAIRE ? Suspendre la mascarade ? Retirel les froupes d'occupation? Réfléchir que la population est, à 85 %, d'accord ; que ce ne sont pas des « professionnels de l'agitation » comme le dil agentiment le PC ; qu'il n'y a même pas d'« affrontement socialo-communistes » dans le coin, comme en réve » Frunce-Soir » du 3-3, vu que les caços du cru ont presque lous déchiré leur carle ; que les grand-mères, les gosses, les mécaniciens de unrine, les bouseux, les parents de flics, les anciens des commandos, les fonctionaires, les retraités, les femmes, toutes les femmes en têle, ceux de droit, et de ganche, se battent an coude à coude pour défendre leur pays violé, leur droit à la vie ; que la révolte fait, lache d'huile? Laisser la paix des rouses s'instancer ? Pensez-vous ! Bonnet et son préfet ont choist la guerre, des bauvres. Force doit rester à la force, baptisée loi. Vendred; 29-2, les paras out franch un bang dans l'escalade. Désormais, guerre qui outrance. On traque, on malraque le Breton boudent la vier que le révolue, on malraque le Breton boudent la vier que le se râmes, les siructures sociales, et bientôt le pags?

Reste une solution, gens de Plogoff, pour que cesse l'ineptie : achetez des sangliers, laches les cerfs sur la lande, entre Feuncan-Aod et Pors-Lobaus Alors vous avez une chance de voir le président de la République française inte

ANNONCES LÉGALES

PRÉFECTURE DU FINISTÈRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service de l'Action Économique
Bureau de la Coordination de l'arrondissement chef-lieu

IMPLANTATION D'UNE CENTRALE ELECTRO-NUCLEAIRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE PLOGOFF

AVIS D'OUVERTURE DES ENQUÊTES PUBLIQUES

Rappel d'enquête

Rappel d'enquête

Le Préfet du Finistère fait connaître au public qu'il sera procédé, simuttanément, du 31 janvier 1980-au 14 mars 1980 inches, à quatre enquêtes publiques relatives au projet présenté par ELECTRICITE DE FRANCE (Service national), en vue de l'implantation d'une centrale électro-aucléaire au le territolle de la commune de PLOGOFF.

Il s'agit des enquêtes autvantes, prescrites par arrâtés du Préfet, en date du 14 janvier 1980;

Il - L'enquête réglementaire sur le demande de déclaration d'utilité publique des fravaux de construction de la centrale électro-nucléaire de Plogott et de ses installations annexes.

Il - L'enquête parcellaire sur le projet d'expropriation des immeubles et des droits réels immobiliers nécessaires à la construction de la centrale électro-nucléaire et de ses installations annexes.

Ill - L'enquête parcellaire sur le projet d'expropriation des immeubles et des droits réels immobiliers nécessaires à la construction de la centrale électro-nucléaire et de ses installations annexes à demande de corticession d'endigage et d'utilisation des dépendances du domaine public maritime, au bénéfice d'Electricité de France (Service national).

N. - L'enquête publique reletive au projet de suspension de la servitude de pessage des plétons sur le littorel de la commune de PLOGOFF au droit de la contrale électro-nucléaire.

La Commission d'enquête, dont le siège est à la Préfecture du Finistère, comprendra

Comprendra

- M. René-Marie GEORGELIN, administrateur général des Affaires maritimes (2° section), président de la dommission

- M. Jean-René ALLOUIS, directeur de banque én retraite.

- M. Etlenné-Vincent NEDELEC, capitaine de la Marine marchande, en

Pendant toute la durée des enquêtes, les plèces des dossiers ainsi que les registres relatils à ces quatre enquêtes seront déposés à la Préfecture du Finistère, boulevard Oupleix, à Quimper.

Pendant la même période, un exemplaire des dossiers èt des registres ; sera également déposé.

— A la mairie de Plogoit, en ce qui concerne.

1. L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de construction de la centrale électro-nucléaire et de ses installations annexes.

2. L'enquête parcellaire.

3. L'enquête parcellaire.

4. L'enquête publique relative à la demande de concession d'endigage et d'utilisation des dépendances du domaine public maritime.

4. L'enquête publique relative au projet de suspension de la servitude de passege des plétons sur le littoral.

— Dans les mairles de Goullen, Cléden-Cap-Sizun et Primelin, en ce qui concerne exclusivement:

— l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du prôjet de construction de la centrale électro-nucléaire et de ses installations annexes.

Du jeudi 31 janvier 1980 au vendredt 14 mars 1980 inclus, chacun pourra prendre connaissance des dossiers et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquêtes déposés à cet effet à la Préfecture et dans las mairies, du lundi au vendredt, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, ainsi que le samedi matin, de 9 heures à 12 heures (à l'exclusion des jours fériés).

Pendant la durée des enquêtes, les observations pourront également être adressées per écrit au président de la commission d'enquête, à la Préfecture du Finistère, boulsvard Dupleix, 29107 QUIMPER, qui les annexera aux registres.

Lá réception du public par les commissaires-enquêteurs s'effectuera dans les conditions suivantes:

— A la Préfecture du Finisière pendant les quatre derniers jours de l'anquête, soit les mardt 11, marcredi 12, jeudi 13 et vendrédi 14 marts 1980, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h;

— A la mairie de Plogoff, le mardt 11 mars 1980, de 9 h à 12 h et de 14 h

A le mairie de Goulien, le mercredi 12 mars 1980, de 9 h à 12 h et de

6

d

À la mairie de Primelin, le jeudi 13 mars 1980, de 9 h à 12 h et de 14 h nirie de Cléden-Cap-Sizun, le vendredi 14 mars, de 9 h à 12 h

It pourré être pris connaissance des conclusioné motivées de la commis-sion d'enquête, qui seront déposées un mois après la côture des enquêtes, à la Préfecture du Finistère à Ouimper, dans les Sous-Préfectures du département, ainsi que dans les mairies des communes concernées.

Falt à Quimper, le 14 janvier 1980 LE PRÉFET : Pierre JOURDAN.

L'offense à la Bretagne

Xavier Grall

'EST fini ! L'heure n'est plus aux écri-vains, la mer n'appar-tient plus aux poètes. Techno-crates et marchands ont volé la Bretagne, Le Tanio déverse toujours son poison noir. De Roscoff à Ploumanac'h, on a Roscott à Ploumanac'h, on a repris sur les grèves roses les râteaux, les pelles et les bros-ses de la lutte dérisoire. Les oiseaux crèvent, momifiés dans une gangue abjecte et battent des ailes trop lourdes où les vents ne viendront plus

Et à Plogoff, dans l'aban Et à Plogoff, dans l'aban-don où ils se trouvent, voild-que les habitants. désespérés refont d'instinct devant le cal-vaire battu des pluies glaciales les gestes d'une supplication rituelle, immémoriale, chan-tant les hymnes et les canti-ques bretons recouvent ainsi tant les hymnes et les cantiques bretons, recouvrant alnsi leur identité farouche et leur autonomie spirituelle face à une France bouffie de matérialisme, implacable dans son administration publique et sa force militaire. Je dis que la Bretagne a été offensée. Je dis que Paris devra, un jour ou l'autre rendre compte de cette offense.

Au fond, nous retrouvons notre tragique solitude. Aucun parti politique n'a pris en

compte la reveneuestion démocratique de Piogost Los Bretons se som button reuls. Bretons se som eatth renk. Pendant trois semains des brigades féroces out practicul dans les landes rates es commes, les femmes et se enfânts. On n'a pas encore inventé le terme de « bestansa de », mais je suis terté de le faire après les excès commis au cap Sizun et à Quimper ! Merci, Messieurs Bonnet et

Bourges! Devant la répres-sion, François Mittérrand n'a pas bougé. Ni, bien entendu, Georges Marchais, qui, à défaut de se souvenir de son passé hétăjque, n'oubliait sans doute/pas qu'il avait ap-plaudi à l'installation de la fa-meuse centrale à la pointe du Raz. Seuls les mouvements meuse centrale à la pointe du?
Raz. Seuls les mouvements
écologiques ont apporté leur soutien à la population déterminée dans son refus et sa résistance. Ppurtant, l'affaire de Plogoff ést moins de nature écologique que politique.
La question qu'il faut poser est celle-ci pourquoi la Bretagne, négligée par l'Etat dans son développement industriel, devrait-elle subir les conséquences néfastes de ce même développement ? Pourquoi des marins et des pay-

ans devisions ils payer le prix [saites, le Mont, les merveilles recontant e use a bar isation resemblede qui ne ses concerpes 7 e sterne dit, au
nom de quoi les firetons accepterates les la colonisation de feor mer par IDF es
les compagnies pétrolières ? Ah non, qu' on ne vienne pas
nom partier de la sacro-sainte estruitani d'use urbanisation

solidarité nationale. Cela fait deux siècles qu'elle s'exerce toujours dans le même sens et

deux slècles qu'elle s'exerce toujours dans le même sens et jamais dans celui de Brest. Au vrai, la Bretagne continue à se voir exploitée, colonisée, boungoulisée sans vergogne. Donnez-nous votre maind'œuvre, vous recevrez des centrales. En voilà assez!

Dans cette tragédie, il se serat touvé un ministre français pour faire preuve d'un réel talent comique, c'est M. d'Ornano. Ce gros bebé quí semble toujours sortir d'un casino vit d'un patronage a cru faire plaisir aux « bons Bretons » en annonçant qu'il allait débloquer les crédits pour le désensablement du Monisaint-Michel I, Un archange passe I On vous castagne au cap Sizun, mais on vous fait une fleur la-bas, dans la joile baie I Du reste, Valèry Giscard d'Estaing y tient. Ver-

auran ili Celine).

Sont charmants ces Ver-

La Bretagne crève de Pabbaye. Un troc, une politi-

que de touriste. Et tant pis pour les Bas-Bretons ! Ceux-là, Valéry ne peut les sentir depuis qu'ils ont en l'impertinence d'accrocher un cochon-net aux pgles de son héli-coptère. Quels ploues, n'est-ce pas I Quels mal élevés ! La scène se passait à Portsall. Au fait, Portsall, ça ne vous dit rien ? rien ?

Torrey-Canyon! Olympic-Bravery! Bohlen! Antoco-Cadiz! Tanio! La litanie si-Cadiz I Tanio I La litanie sinistre s'allonge chaque année, et tout laisse prévoir qu'elle est loin d'être close. Ecœurés, les Bretons voient leur patrimoine maritime se dégrader naufrage après naufrage, lempête après tempête. Les équinoxes qu'ils regardaient jadis comme un grand halètement cosmique et salutaire, désormais ils les observent en tremblant. A la fin, le vieux pacte d'amour qu'ils avaient passé avec l'Océan va-t-il être déchiré ? Alors, c'est son âme elle-même que perdrait mon

Car la mer est cosubstancielle à la Bretagne. Elle la pénètre de toutes parts dans

ciclle à la Bretagne. Elle la pénètre de toutes paris dans un mouvement d'amour qui la féconde à chaque marée, de ria en ria et d'aber en aber. Son destin économique, spiriuel, politique n'est pas séparable de cet infini qui vient se reposer dans l'intimité de ses terres, qui vient s'humaniser sous la douceur des minosas, et que caresse la jolie brise au soleil levant.

Parfaitement sourd à cet appel de la mer et aux objurgations des Bretons, fort éloigné du message aventureux d'Ouessant, un pouvoir technocratique mondain et excessivement continental ordonne dédaigneusement d'installer l'électricité nucléaire à Ploupanac'h. Eh bien, non! La coupe est pleine, non! La coupe est pleine, non se chemins de la mer ce sera, tonte fureur entretenue el toute fureur entretenue et oute fureur entre